



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25 660 MONTFAUCON
03 81 81 45 71
mairie@montfaucon25.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du jeudi 26 septembre 2024 à 19h30

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, jeudi 26 septembre 2024 à 19h30, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

ORDRE DU JOUR

RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 22 août 2024
- II - Échanges sur la situation de l'accueil des migrants-réfugiés.
- III - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
 - 1. Dénomination allée Abbé PIERRE : Position du conseil municipal
 - 2. Rétrocession de la parcelle A NATEVAUX par l'EPF
- IV - AFFAIRES D'URBANISME – BATIMENTS-TRAVAUX
 - 1. Projet salle d'accueil-périscolaire
 - A - Approbation de l'Avant Projet Définitif (APD)
 - B - Modification de la délibération de la rémunération des 4 équipes candidates
 - 2. Rapport d'étape sur la maison d'activités du 2 rue du Comté de Montbéliard
- V - AFFAIRES PERI et EXTRASCOLAIRES
 - 1. Convention avec la Maison Familiale Rurale de Morre
 - 2. Avenants à la convention Prestation de Service de la CAF
- VI - AFFAIRES BIEN VIVRE – BIEN VIEILLIR ENSEMBLE
 - 1. Point sur la distribution des boîtes « Fil d'Ariane »
 - 2. Information sur les ateliers équilibre
- VII - AFFAIRES D'ENVIRONNEMENT ET DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
 - 1. Rapport d'étape sur le dossier renaturation – végétalisation de la cour d'école
 - 2. Rapport d'étape sur le projet photovoltaïque
- VIII - AFFAIRE DE PATRIMOINE
 - 1. Retour sur manifestations : 80^{ème} anniversaire de la Libération, 40^{ème} anniversaire du rachat du site du Château médiéval
- IX – AFFAIRE D'INTERCOMMUNALITE
 - 1. PLUI : situation du dossier – définition des limites d'agglomération

Pour information :

- Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
 - ✓ En urbanisme – droits des sols.
 - ✓ État des renoncements au Droit de Prémption Urbain.
 - ✓ Générales.
- Vie associative : plusieurs informations

Date prévisionnelle du prochain conseil municipal : 24 octobre 2024 à 19h30

Sont présents : Pierre CONTOZ, Gaëlle AUFFRET, Cyril DELITOT, Vincent GIRARD, Laurent JEUNET, Marie-Louise LAITHIER, Eric MERAT, Catherine PARDONNET, Corinne PETER, Anne-Marie POTY, Alain RICHARD, Jacques TONNERRE, Géraldine VALLOT VUITTON , Frédéric VERMOT.

Absents excusés :

Nadine MAUGEY a donné procuration à Eric MERAT
Christine MOLLIER a donné procuration à Anne-Marie POTY
Hervé TOURNOUX a donné procuration à Pierre CONTOZ

Absents : Guillaume BLANDIN, Stéphanie BOITEUX

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Eric MERAT, comme secrétaire de séance.
Approuvé à l'unanimité.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour présenté, sont ajoutées :

- Affaires Financières : Modification de la délibération du 9 avril 2024 attribuant subventions.
- Affaires d'intercommunalité : Rapport d'étape sur projet piste cyclable Saône-Montfaucon
Enquête publique projet éolien de la commune de Nancray

Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 22 août 2024

Observation est formulée sur la procuration qui aurait été donnée à Eric MERAT par Nadia MAUGEY. Cette ambiguïté est liée à une formulation de mail mal appropriée. Cependant le quorum étant atteint, les délibérations ne sont pas remises en cause.

Ainsi modifié, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

POINT SUR L'ACCUEIL DES JEUNES MIGRANTS

Un tour d'horizon est effectué sur cet accueil, sur la situation, sur les difficultés rencontrées et les perspectives.

A ce jour, ils sont 6. Une réunion de cadrage a eu lieu mardi dernier afin d'organiser leur lieux de vie et réduire la consommation électrique.

Quelques contacts professionnels ont eu lieu pour obtenir des apprentissages, mais les services de l'Aide Sociale à l'Enfance sont très réticents.

2 poursuivent leur scolarisation.

Le conseil municipal unanime prend acte.

<u>RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS</u>

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ **Dénomination de l'allée Abbé PIERRE – Position du conseil municipal.** Le Maire rappelle les informations en cours au sujet des agissements de l'Abbé PIERRE. Saisi par une conseillère municipale et quelques habitants, le conseil municipal est appelé à s'interroger sur le maintien ou non de la dénomination de cette voie.

Un long débat s'engage. A l'issue, il ressort qu'il paraît souhaitable de prendre du recul, pas de décision « à chaud » et interroger les résidents de l'allée pour connaître leur sentiment sur le nom de leur rue.

Le Maire met au vote la question suivante : faudra-t-il, à moyen ou court terme, débaptiser cette voie ? 15 voix pour – 2 voix contre (envisageant le maintien) – 2 absents.

A la majorité, le conseil municipal décide :

- **De débaptiser, à court ou moyen terme cette voie**
- **Cette affaire sera donc inscrite à un futur ordre du jour.**

◇ **Rétrocession parcelle A NATEVAUX – décision de l'EPF.** Le Maire rappelle la rétrocession de cette parcelle section B n°131 décidée au conseil municipal du 9 avril dernier. Cependant, en raison de contraintes techniques, l'EPF reporte cette rétrocession à 2025. **Le conseil municipal prend acte, les crédits budgétaires soldant cette affaire seront inscrits au BP 2025.**

◇ **Subventions :**

- Au tennis club de Mamirolle – Montfaucon : au lieu des 817 € budgétés au conseil municipal d'avril 2024, le club sollicite une aide de 600 €. **Adopté à l'unanimité.**
- A la Présidente de l'association des Familles (150 €), en remboursement de l'animation musicale lors du 16^{ème} anniversaire de la maison Ages et Vie, Maison Paulette GUINCHARD. **Adopté à l'unanimité.**

AFFAIRES D'URBANISME - DE BATIMENTS – DE TRAVAUX

◇ **Projet salle d'accueil-bâtiment périscolaire.**

- **Approbation de l'Avant Projet Définitif (APD).** Le Maire et Vincent GIRARD, Adjoint, font le point de ce dossier. La dernière réunion de présentation par l'Architecte a eu lieu le 18 septembre dernier. Quelques observations sont encore à prendre en compte, mais elles ne remettent pas en cause cet APD qui respecte le cahier des charges.
En résumé, la surface totale envisagée pour l'ensemble est 1 256 m² pour un montant global estimé à 2 961 260.37 € HT auxquels s'ajouteront les honoraires de l'architecte.
Après débat, le conseil municipal unanime retient l'APD présenté avec observations à faire à l'architecte. L'APD sera présenté pour approbation définitive au conseil municipal du 24 octobre 2024
- **Modification de la délibération attribuant rémunération aux 4 équipes candidates.** Le Maire rappelle la décision du conseil municipal de janvier 2023 de retenir 4 équipes pour fournir un dossier d'intention sur ce projet. Le montant à verser est fixé à 4000 € HT chacune. La délibération du 20 juillet suivant précise que l'indemnité de 4 000 € HT ne serait pas versée au cabinet ARCHIDIUM, car « elle fait partie de son contrat à venir ». Or cette disposition est infondée.
Après débat, le conseil municipal unanime autorise le Maire à verser au cabinet ARCHIDIUM la somme de 4 000 € HT – 4 800 € TTC pour le dossier d'intention réalisé.

◇ **Rapport d'étape sur le projet « maison d'activités du 2 rue du Comté de Montbéliard ».** Le Maire expose la réunion tenue mardi dernier avec la Société SEDIA qui a présenté un projet. Il prévoit 463 m² utiles sur 2 niveaux accessibles PMR. **Après débat, le conseil municipal unanime prend acte avec satisfaction de l'avancée de ce dossier. Une lecture approfondie du projet sera à faire au niveau permis de construire.**

AFFAIRES SCOLAIRES - PERISCOLAIRES

◇ **Convention avec la MFR de Morre.** Corinne PETER, Adjointe, rappelle les activités TAP conjointes Commune / MFR de Morre. Une convention en fixe les modalités.

Après débat, le conseil municipal unanime autorise le Maire à signer la convention avec la MFR de Morre.

◇ **Avenants et Addendum à la convention de Prestation de Service (PS) de la CAF.** Corinne PETER, Adjointe, rappelle que 2 conventions d'objectifs et de financement nous lient à la CAF jusqu'au 31 décembre 2026.

La CAF propose 2 avenants pour les activités extrascolaires et périscolaires portant essentiellement sur le renforcement des démarches inclusives, la prise en charge de nouvelles activités sous certaines conditions et diverses modifications antérieures à valider.

Après débat, le conseil municipal unanime autorise le Maire à signer avenants et addendum fixant les modalités de calcul de la PS.

AFFAIRES BIEN VIVRE – BIEN VIEILLIR ENSEMBLE

◇ **Point sur la distribution des boîtes « Fil d'Ariane »**. Géraldine VALLOT VUITTON, Adjointe et Gaëlle AUFFRET, Conseillère municipale reviennent sur ce dossier pour le finaliser. Une information sera à nouveau donnée dans Montfaucon Infos d'octobre pour connaître les bénéficiaires potentiels de ce dispositif. **Le conseil municipal unanime prend acte.**

◇ **Information sur les ateliers EQUILIBRE mis en place par l'association des Familles**. Anne-Marie POTY présente ces ateliers qui se dérouleront à compter du 30 septembre, salle Courbet de 14h à 15h. **Pour information du conseil municipal.**

AFFAIRES D'ENVIRONNEMENT ET DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

◇ **Projet de photovoltaïsme : point d'étape**. Vincent GIRARD, Adjoint, expose que le cabinet PLANAIR a débuté sa mission. Les panneaux photovoltaïques ne pourront pas être installés sur le toit de l'école, mais peut être sur le toit du préau et dans le talus longeant.

Reste la problématique des modalités d'élargissement de la centrale photovoltaïque à des habitants du village. **Pour information du conseil municipal.**

◇ **Étude pour renaturation – Végétalisation cour d'école : point d'étape**. Vincent GIRARD, Adjoint, précise que l'APS sera présenté en réunion le 3 octobre prochain, avec une première estimation des coûts. Quid des financements ? **Le conseil municipal unanime prend acte.**

AFFAIRES DE PATRIMOINE

◇ **Célébration du 80^{ème} anniversaire de la Libération**. Jacques TONNERRE, Adjoint rappelle qu'elle s'est déroulée le samedi 7 septembre. Beaucoup de monde, élus, anciens combattants,.... et la fanfare d'Ornans. A cette occasion, une plaque commémorative en mémoire d'Henri FERTET, des groupes de résistants Guy MOCQUET et Marius VALLET a été apposée.

Comme convenu, il est proposé d'accorder une subvention de 300 € à la fanfare d'Ornans pour la prestation effectuée.

Après débat, le conseil municipal unanime autorise le Maire à régler 300 € à la fanfare d'Ornans.

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

◇ **PLUI : situation du dossier – définition des limites d'agglomération**. Le Maire rappelle que malgré le transfert du RLPI à GBM, il a l'obligation de fixer les limites de la commune dans laquelle ce règlement s'applique. **Après débat, le conseil municipal unanime précise que les limites d'agglomération sont conformes à l'installation des panneaux routiers d'entrées d'agglomération.**

◇ **Projet de pistes cyclables Saône-Montfaucon**. Le Maire rappelle la réunion tenue mercredi 25 septembre et présente l'état du projet. 2 tranches :

- Liaison Saône / rond-point de la Pérouse
- Rond-point de la Pérouse / Les Fours à Chaux

Pour information du conseil municipal qui prend acte du coût important du projet.

◇ **Projet éolien de Nancray : enquête publique**. Le Maire rappelle que l'enquête publique se terminera le 18 octobre 2024. Tous les conseillers ont reçu copie de la lettre du Maire de Nancray. Le Maire propose que chaque élu prenne position de manière individuelle, mais il n'y aura pas de réponse collective de la municipalité dans un souci de ne pas envenimer les relations intercommunales.

I – COMPTE RENDU SUR DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS (articles L.2122.21 et L.2122.22)

I – 1 / A – EN MATIERE DE DROITS DES SOLS

Cyril DELITOT, Conseiller municipal présente :

Déclarations préalables délivrées à :

- Florent PAGNOT : pose de panneaux photovoltaïques
- Jonathan GHERI : pose d'une pergola
- Johann VERGNORY : ravalement de façades
- Cédric CONTOZ : construction d'un carport
- Julie CORDONE : pose d'une pergola
- Catherine CHAPUIS : pose d'une pergola
- Julien DENIZOT : construction d'un carport
- Patrice BRIFFOTEAUX : construction d'une serre

Permis de construire accordés :

- SCI GELOT ROZE : construction d'une maison individuelle d'habitation
- SCCV LA MALATE : construction d'une maison individuelle d'habitation
- Eric CRETENET : construction d'un tunnel agricole pour stockage matériel

Déclarations d'intention d'aliéner : Le Maire expose la renonciation au droit de préemption urbain pour :

- Une maison, sur terrain de 1 000 m², en zone UBr, chemin des Vignes
- Un appartement dans un copropriété, sur terrain de 2 257 m², en zone UB, rue du Comté de Montbéliard
- Une maison, sur terrain de 1 000 m², en zone UBr, chemin des Vignes
- Une maison, sur terrain de 985 m², en zone UB, rue du Comté de Montbéliard

AGENDA : Prochain conseil municipal envisagé le jeudi 24 octobre 2024 à 19h30

MANIFESTATIONS :

- Samedi 5 octobre : méchoui des Vergers à la loge (sur inscription)
- Samedi 19 et dimanche 20 octobre, salon du Champignon

A 22h20, le Président lève la séance.

Eric MERAT
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ
Président de séance